

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Viplaix, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 26 février 2026

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., CHARRET T., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J. (pouvoir R. LAMY), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), JACQUOT C. (pouvoir E. PETIT),

Travaux - Gîte Sésame Autisme à Chazemais

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays d'Huriel met à disposition le gîte Sésame Autisme afin de permettre l'accueil de personnes en situation de handicap dans des conditions adaptées.

Dans le cadre des travaux nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement, il convient de procéder à des rénovations du plancher chauffant.

Deux devis ont été présentés :

- Entreprise Bati Energy : 3 876,00 €
- Entreprise Atec : 4 953,32 €.

Après analyse des propositions, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise Bati Energy, économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ de retenir le devis de l'entreprise Bati Energy pour la réalisation des travaux de plancher chauffant au gîte Sésame Autisme, pour un montant de 3 876 € HT ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 12 mars 2026
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

